

Le 11 août 2020

Département d'urbanisme
Cité de Clarence-Rockland
1560 rue Laurier
Rockland, ON K4K 1P7

Envoyé par courriel à : ndenis@clarence-rockland.com

OBJET : Demande d'Autorisation (D-10-893)

Le département d'Urbanisme des Comtés unis a complété la révision de cette demande d'autorisation.

À cet effet, nous désirons inclure les conditions suivantes comme conditions d'approbation :

1. Que le requérant fournisse une (1) copie du plan de référence (plan d'arpentage) en PDF et DWG dûment enregistré qui se conforme essentiellement à la demande **D-10-893** telle que soumise.
2. Qu'un acte de cession pour l'emprise du chemin longeant la partie du lot retenu le long du chemin de Comté numéro 1 soit transféré sans encombre aux Comtés unis de Prescott et Russell pour la somme de 1.00 \$ pour que l'emprise du côté sud de ce même chemin soit élargie de façon à atteindre 13.0 mètres de largeur (moitié de l'emprise minimale).

Veuillez agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Sylvain Boudreault,
Urbaniste junior